

	
Délibération n°20	Conseil Municipal du lundi 30 juin 2025
Pôle Tourisme «Corderie»	Domaine de compétence : 7.1 – Décisions budgétaires
Le Lundi Trente Juin deux mille vingt cinq à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence de Monsieur le Maire. Date de convocation : 23/06/2025 Membres présents : 20 Membres ayant donné pouvoir : 8 Membre(s) excusé(s) : 0 Membre(s) non excusé(s): 5 Nombre de votants : 28 Affiché le 03/07/2025 Présents : Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Christelle BEAURAIN, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Bernard WAUQUIER, Adjoint, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Philippe RAMET, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur René BONVOISIN, Madame Andréa ÉLYSÉ, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Gérard ANDRÉ, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN. Conseillers municipaux. Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Dominique DELSAUX à Monsieur Gérard ANDRÉ, Madame Nathalie TILLIER à Madame Christelle BEAURAIN, Madame Coralie PREUVOST à Monsieur Charles LANQUETIN, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN à Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Frédéric CADET à Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Grégory HURTREL à Monsieur Adrien BACLET, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Madame Marine NEMPONT à Madame Marie-Antoinette LISIK. Absent (s) excusé (s) : 0 Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Maxime GUERVILLE, Madame Justine GOSSELIN, Madame Laurence PLAISANT, Monsieur Jean-Paul HAGNERÉ et Monsieur Xavier BRASSART. Votants : 28 Secrétaire de séance : Madame Caroline ROSSIGNOL Objet : Réalisation d'une borne multimédia pour Maréis financée dans le cadre du FEAMPA	
Rapporteur : Franck TINDILLER, Maire d'Etaples-sur-mer	
Synthèse de la délibération :	Approuver la réalisation d'une borne multimédia à Maréis et son plan de financement

Considérant l'avis favorable de la commission n°3 « Rayonnement » en date du 11 juin 2025,

Considérant l'opportunité de bénéficier d'un financement à hauteur de 80 % au titre du FEAMPA,

Considérant le coût prévisionnel de l'opération, estimé à 11 700 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver la réalisation d'une borne multimédia et pédagogique sur le thème des dangers en mer, destinée à être intégrée à l'exposition de Maréis ;
- D'approuver la dépense sur le budget investissement de Maréis ;
- D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération, réparti comme suit :
 - 9 360 € HT au titre du FEAMPA (80 %)
 - 2 340 € HT en autofinancement par la Ville d'Étaples-sur-Mer (20 %) ;
 - D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière au titre du programme opérationnel FEAMPA 2021-2027.

La délibération est adoptée par 28 voix pour.

Vu pour être affiché le 03 juillet 2025 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Franck TINDILLER



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication
d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.